



Les Chemins de Saint Jean

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN D'HERANS

N°29 NOVEMBRE 2019

Infos municipales

Cérémonie du 11 novembre

Le Maire et le conseil municipal invitent les Hérandoux à participer aux cérémonies du 11 novembre 2019. Le cortège partira de la Mairie à 11h pour un dépôt de gerbe en présence de la FNACA au monument aux morts.

Un pot de l'amitié sera offert par la municipalité à la Maison pour Tous à 12h.

Repas de fin d'année le samedi 14 décembre 2019

Comme chaque année à l'occasion des fêtes, la Commune de Saint Jean d'Hérans organise pour tous les habitants de la commune le traditionnel repas de fin d'année. Cette année, il aura lieu le samedi 14 décembre 2019 à midi. L'animation musicale sera assurée par Michel VITTONI.

Nous souhaitons vivement vous compter parmi nous pour ce moment festif.

Pour les Hérandoux de plus de 65 ans ayant une résidence sur la commune et/ou inscrits sur la liste électorale, le repas ou à défaut un colis est offert.

En novembre, vous trouverez dans vos boîtes aux lettres le bulletin d'inscription à remplir avant le 30 novembre avec toutes les précisions nécessaires en particulier pour ceux qui ne pourraient pas se déplacer mais souhaiteraient recevoir un colis.

Infos municipales

Page 1

Vie du village

Page 5

Infos pratiques

Page 7

Les chantiers en octobre 2019



Démarrage de la rénovation de l'ancienne cure



Fin du programme triennal d'entretien de la voirie avec la réfection de la route de Bongarrat (ci-dessus) et de la route de Peyssset

L'école : un point fort à Saint Jean d'Hérans

Tous les Hérandoux ont pu apprécier les modifications de l'entrée de l'école en cours de réalisation :

- création d'un parking avec un cheminement sécurisé,
- portail avec gâche électrique pour sécuriser les enfants dans le cadre de Vigipirate ,
- mise en place d'un arrêt de bus devant l'école pour sécuriser la montée et la descente des enfants du bus scolaire.

Cet aménagement n'est pas anecdotique dans la vie de la commune : il fait suite à deux ans de mobilisation autour de notre école et n'est que la partie visible de l'effort collectif.

Souvenons-nous de ce mois de mai 2017 où les parents d'élèves de Saint Jean d'Hérans lançaient dans ce bulletin un appel à la mobilisation contre la fermeture programmée en 2019 de l'école du village en raison d'un effectif jugé insuffisant par le Rectorat. Le conseil municipal fut unanime pour défendre le maintien de l'école. Dès le mois d'août 2017, une rencontre était organisée avec la Députée Mme Battistel, la Vice-Présidente du conseil départemental Mme Puissat, l'Inspecteur d'Académie Mr Faure, le conseil municipal et des représentants des parents d'élèves. L'implication des parents d'élèves, des Hérandoux et des élus démontrait clairement que tous partageaient ce constat : un village qui est vivant, qui est attractif, c'est un village avec une école. La détermination de tous et l'action de la commune auprès des élus du Trièves et du Rectorat permettaient d'obtenir en 2018 un retrait du projet de fermeture.

Par la suite nous avons eu le plaisir de constater que l'effectif scolaire passait de huit enfants en 2017 à dix-huit enfants à la rentrée 2019, éloignant, définitivement espérons-le, la menace de fermeture.

Bien sûr, il a fallu accompagner cette augmentation par des investissements moins perceptibles mais aussi déterminants pour l'attractivité de l'école que la modification de l'entrée.

Nous avons pris en compte, à la rentrée 2019, l'accessibilité de l'école aux personnes à mobilité réduite par l'aménagement :

- de l'entrée de la classe,
- des sanitaires de l'école.

Nous avons aussi renforcé la sécurité dans le bus scolaire, la cantine, la garderie et le périscolaire par la mise à disposition d'agents communaux avec :

- l'embauche d'un agent pour la sécurité dans le bus scolaire des enfants de la maternelle de Mens et de l'école primaire de Saint Jean ,
- la création d'une garderie le matin et le soir pour les enfants de la Jargne, les Rives et la Loubière prenant le bus suite à l'accord que nous avons obtenu avec le conseil départemental ,
- le périscolaire gratuit assuré toute l'année scolaire (sans fermeture exceptionnelle comme nous avons dû parfois malheureusement le faire l'année dernière en cas d'absence d'un agent communal) ,

le réaménagement de la cantine scolaire avec l'ajout de mobilier pour gérer le nouvel effectif

Vie du Village

Avoir cinquante-deux permis



Dans une famille où personne ne chassait, le petit Jean-François rêvait pourtant de parcourir les sentiers communaux, les bois environnants, et de se mesurer au côté sauvage et secret de la nature.

Bois Touray, Bois Grand enchantaient son imaginaire et souvent, tôt le matin, il retrouvait son ami qui habitait juste à côté. Chaque année, assis sur le banc adossé à la façade sud de la ferme Chevalier, contemplant Châtel et la tête de l'Obiou qui émergeaient dans une lumière vaporeuse, Guy et Jean-François attendaient les premiers jours du printemps : ils allaient pouvoir observer l'arrivée du premier couple d'hirondelles ! Ils avaient noté que l'événement se produisait à date régulière, autour du 20 mars. Aussi lorsque le mois était bien avancé, ils guettaient l'oiseau que la queue fourchue et le plumage bleu noir métallisé de son dos rendent facilement reconnaissable. Et puis son chant ne leur avait pas échappé ! Le mâle était là pour préparer le nid dans l'écurie voisine.

Dès l'âge de seize ans, grâce à l'autorisation de ses parents, Jean-François José obtenait enfin son premier permis de chasse.

Chasser, explique-t-il, c'était, pour le jeune garçon d'alors, intégrer un groupe d'hommes expérimentés, apprendre des rituels ancestraux, et surtout, s'évader, marcher. Aujourd'hui encore, cinquante-deux ans après, il reconnaît trouver un plaisir immense à arpenter nos paysages alpins, souvent seul.

Il faut dire que cette passion occupe une grande part de sa vie.

Vice-président de la Fédération des Chasseurs de l'Isère, président de l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) de la Salette, et vice-président de celle de Saint Jean d'Hérans, il gère avec rigueur, et sans compter son temps, une partie de l'activité de milliers de chasseurs.

Côté fédération, il est en effet responsable du pôle « dégâts grand gibier » : autrement dit, en collaboration avec d'autres spécialistes du terrain, il se déplace auprès des agriculteurs dès qu'il y a un problème à résoudre, pour déterminer entre autres si le dégât constaté est dû au cerf, au chevreuil ou au sanglier, pour estimer aussi le coût. Trésorier, Jean-François gère donc le côté épineux des dépenses qui, dans l'Isère, se montent à 700 000 euros pour un budget fonctionnel qui, uniquement pour les dégâts, atteint le million d'euros. Il faut préciser que ces sommes qui semblent pharaoniques sont entièrement payées par les cotisations des 16 000 chasseurs de l'Isère.

Agriculteurs et chasseurs travaillent ensemble : les premiers tiennent informés les seconds de la nature des cultures programmées pour la saison. Les céréales, aujourd'hui plus nombreuses dans le paysage du Trièves, attirent le grand gibier.

Il faut donc prévenir en investissant notamment dans du matériel (achat de clôtures par exemple). Ce matériel est subventionné à 70 % par la fédération et 30 % par l'ACCA ; mais aussi la prévention passe par des pratiques cynégétiques comme celle de l'agrainage, pratique plutôt réservée aux sangliers. Elle consiste à mettre à disposition du grain en milieu forestier afin de limiter les

dégâts en plaine. Cette pratique est très réglementée en France, et fait l'objet d'études de terrain (chasseurs, scientifiques) pour établir des bilans de coûts-avantages. Il faut mentionner aussi les comptages (quatre dans l'année) qui permettent de mesurer assez précisément l'effectif des populations. La procédure demande beaucoup de rigueur. Pour un comptage, tous les dix jours, à 9h du soir, un véhicule équipé d'un projecteur doit suivre le même circuit et pour une durée strictement identique. Des recouplements peuvent ainsi être effectués et une estimation peut être avancée. L'opération est enregistrée en gendarmerie. Il y a donc beaucoup de bénévolat, sans lequel l'activité cynégétique ne pourrait exister.

A écouter Jean-François, on comprend mieux, même si on n'est pas chasseur, la nature des interactions nombreuses entre ce qui est perçu comme un loisir et l'équilibre actuel du milieu rural.

Quand on lui demande son plus beau souvenir, il évoque aussitôt, et avec émotion, une journée de chasse au

mouflon. C'était à la Salette. Ce devait être autour du 20 octobre.

Après une approche longue et patiente, l'animal est repéré. Il ne s'agit pas de rompre le silence de la montagne alors que le jour vient de se lever. Le coup est parti, le mouflon tombe dans une combe à vernes. L'animal est lourd et il a fallu beaucoup de temps pour le remonter seul !

Il y a aujourd'hui une quarantaine de chasseurs sur la commune : dix jeunes et plutôt des personnes dont l'âge est voisin de 60 ans. Finalement peu dans la tranche d'âge moyenne.

Cette pratique ancestrale, qui est un marqueur dans nos campagnes, subit néanmoins les effets des changements de la société. Ses adeptes en sont conscients ; le temps d'une rencontre comme celle avec Jean-François permet de ne pas en douter.

Une chose est sûre, c'est que toutes ses journées passées sur le terrain traduisent son attachement profond à son territoire de vie.

Une spéciale à Saint Jean le 4 août 2019

Le petit texte que vous vous apprêtez à lire parle d'une passion qui anime de jeunes adultes de notre commune. Il faut dire qu'elle animait déjà une bande de copains en 1987 ; ces derniers créèrent alors une association loi 1901. Trente deux ans plus tard, l'association est toujours là, et la passion intacte a donc été transmise. Mais de quoi s'agit-il ? De sport automobile : l'association s'appelle le C.O.R.A.T, c'est-à-dire le Comité d'Organisation du Rallye Auto du Trièves.

Sur notre territoire, Tréminis en a été tout de suite le théâtre. Le « cloître de montagnes » qui caractérise ce coin du Trièves, accessible par le Col de Mens, a non seulement inspiré l'écrivain Jean Giono et attiré de nombreux cyclistes ; il a permis aussi à des générations de pilotes chevronnés de participer à une spéciale devenue mythique dans le Rallye du Trièves. Cette dernière existe toujours : de grandes écuries ne l'oublient pas, car le Col de Mens permet des essais précieux pour les réglages de leurs voitures. Aujourd'hui l'événement est centralisé sur la commune de Mens. Il se déroule chaque premier week-end d'août et accueille chaque année 150 participants. Son fonctionnement qui demande une préparation minutieuse est assuré par de nombreux bénévoles. Rappelons le b.a.-ba : un rallye est une course automobile composée de plusieurs étapes, elles-mêmes composées de spéciales chronométrées et de parcours de liaisons. Pour faire un rallye, il faut un équipage de deux personnes, le pilote et le copilote qui lit les notes

préparées pendant les reconnaissances.

Les voitures sont classées en différentes catégories selon leur niveau de préparation, de leur puissance..par exemple la catégorie F.

Cette année, il y avait 100 partants et 70 classés (ceux qui ont terminé le rallye).

Vous trouverez ci-dessous les noms des participants de la commune à ce 33ème rallye, ainsi que leurs résultats au classement général :

Hasholder Cyril et Meyer Aurélien - 7^{ème} et 1^{er} de la classe F2013

Amard Cyril et Serge – 17^{èmes} / 4^{èmes} de classe F2013

Point Dominique – 33^{ème} / 1^{ère} de classe A6 et 1^{ère} féminine

Hasholder Manon – 38^{ème} / 8^{ème} de classe F2013 et 2^{ème} féminine

Freychet Damien – 40^{ème} / 9^{ème} de classe F2013

Giraud Lucien – 57^{ème} / 13^{ème} de classe F2013

Brice Gerin a été obligé d'abandonner.



Photographies de Laurence Choulet

La grande nouveauté de cette version 2019 est l'organisation d'une spéciale sur notre Rallye commune. Elle a attiré un public important car elle s'est caractérisée par deux « challenges » : le premier, lors du passage d'une bosse à la sortie des Combes, a donné lieu à de spectaculaires images de véhicules en suspension dans l'air ; le second, situé à Villard de Touge, consistait à négocier une épingle serrée en direction de Vulson.

Le plan ci-contre donne une idée de l'organisation de l'événement.

PK : Point Commissaire (les commissaires sont toujours par binômes, ils assurent la sécurité et le bon déroulement de l'épreuve. Pour cela ils sont en communication permanente).



L'organisation de la spéciale a été une réussite grâce la collaboration de plusieurs associations de la commune, dans la mise en place des buvettes aux « points

challenge ». Et ce qui reliait les bénévoles ce jour-là ce n'était pas forcément une passion pour le sport automobile, mais surtout le plaisir de faire ensemble.

VENTE de CHOCOLATS et GOURMANDISES au profit de la classe du village

La classe unique des 18 élèves de Saint Jean d'Hérans propose de nouveau des chocolats et autres gourmandises à la vente grâce au catalogue COBISCOL qui a été distribué début novembre.

En choisissant d'acheter ces produits, vous soutiendrez les projets de l'école cette année (concert « Pierre et le Loup » à Grenoble + visite du Muséum d'Histoire Naturelle, projet sculpture entre toutes les écoles du Trièves - achats de matériaux, visites de fermes, natation à la piscine de la Mure ...).

COMMENT PROCEDER ?

1. Remplissez le bon de commande (distribué avec le catalogue ou disponible en mairie ou

à l'école). Attention : bien noter votre numéro de téléphone et/ou adresse mail.

2. Pensez à conserver l'exemplaire vert de votre bon de commande.

3. Règlement : de préférence établissez un chèque à l'ordre de COBISCOL ou sinon en espèces

4. Déposez l'ensemble, bon de commande (feuillets blanc + bleu) avec votre règlement dans une enveloppe, dans la boîte aux lettres de l'école de St Jean d'Hérans (elle se trouve dans la porte en bois) ou à la mairie.

ATTENTION : La date limite de commande conseillée est fixée au vendredi 15/11 mais les dernières commandes pourront s'effectuer le

dimanche 24/11 au salon du shopping et des artisans (salle des fêtes), en fonction des stocks.

LIVRAISON : Votre commande sera livrée à l'école le mardi 10 décembre 2019. Les enfants vous informeront, si besoin, par téléphone ou email et, accompagnés par Isabelle et Murielle, ils seront ravis de vous accueillir à l'école pour vous remettre votre colis en main propre (jusqu'à 18h) les mardi 10, jeudi 12 ou vendredi 13 décembre.

En vous remerciant chaleureusement, la maîtresse de la classe unique, Brigitte Danglerant

Ecole : 04 76 34 90 31

Le Sou des Ecoles de Saint Jean d'Hérans

Le Salon du Shopping et des Artiste-Artisans, organisé par le Sou de l'école du village, est heureux de vous accueillir pour sa 4^{ème} édition : le Dimanche 24 Novembre 2019. Vous retrouverez vos stands préférés ainsi que des nouveautés qui raviront petits et grands. Les parents vous accueilleront chaleureusement avec la buvette et un coin restauration.

Une tombola garnie d'au moins 20 lots ainsi qu'un concours "Devine combien ?" vous tiendront en haleine.

Brigitte Danglerant, la maîtresse de la classe unique, vous présentera les projets éducatifs de nos enfants orientés cette année sur la sculpture.

Vous retrouverez également le vide-dressing sur l'estrade.

Et en avant-première à St Jean, la nouvelle auteure triévoise A.D Murphey viendra présenter son livre RESET.

Entrée Libre

On vous attend nombreux avec impatience.



Culture et Détente : Les Veillées

Nain Jaune, Scrabble, Tarot, Belote, Échecs ou autres....ça vous dit ? Les jeux de société ne vous tentent pas ? Apportez donc votre tricot, nous pourrions battre des aiguilles ensemble et papoter ! Si vous avez d'autres idées, n'hésitez pas à nous les soumettre ! Alors si l'aventure vous dit, rejoignez-nous un vendredi par mois pendant la saison d'hiver à la Maison Pour Tous pour une soirée conviviale faite de rencontres, d'échanges et de bonne humeur.

La première veillée aura lieu le vendredi 6 décembre 2019 de 19 h à 22 h.

Nous vous proposerons une petite restauration à prix libre. Il est préférable, pour des raisons logistiques, de s'inscrire au préalable :

Catherine Guerin 06 70 36 37 08 ou guerincat@free.fr

Le bureau de Culture et Détente

Racing Club des Echareennes

Ils étaient cent cinquante, la capacité maximale de la Salle des fêtes, à s'être inscrits au « repas chèvre » organisé par le Racing Club des Echareennes, le Samedi 26 Octobre 2019.

Une organisation rodée, un repas généreux et les convives ont dansé jusque tard dans la nuit.

Trièves Gym Volontaire

Bonne rentrée pour le club de gym de St Jean d'Hérans avec une centaine d'adhérents !

Vous pouvez toujours nous rejoindre dans l'une de nos activités : Gym Douce, Gym d'Entretien, Gym Tonique, Pilates, Stretching et Marche Nordique (neuf créneaux horaires).

Entre sa participation à la Marche Rose du 5 octobre à La Mure et sa participation prochaine au Téléthon :

le club de gymnastique de Saint Jean d'Hérans organise un

THE DANSANT

Dimanche 17 novembre 2019 de 15h à 19h.
Salle des Fêtes de Saint Jean d'Hérans

Entrée : 12€ (une boisson offerte - thé ou café)

Renseignements : 06 83 25 30 58

THE DANSANT
Trièves Gym Volontaire
et Michel Vittonç
à l'accordéon vous attendent
Dimanche 17 Novembre
A la Salle des Fêtes de
SAINT JEAN D'HÉRANS
de 15 à 19 heures
Entrée : 12 € Renseignements : 06 83 25 30 58
1 boisson offerte - thé ou café -
IPNS

Ecran Vagabond

Le Programme de Novembre 2019 à La Maison pour Tous de Saint Jean d'Hérans :
grand écran, fauteuils confortables, café ou tisane offerts !

	Ven 15 novembre, 18h00	La fameuse invasion des ours en Sicile
	Ven 15 novembre, 20h30	Papicha
	Sam 16 novembre, 20h30	Alice et le maire

	Ven 29 novembre, 18h00	Shaun le mouton le film - la ferme contre-attaque
	Ven 29 novembre, 20h30	Sorry we missed you
	Sam 30 novembre, 20h30	Hors normes

Infos Pratiques

Pour votre jardin

Du broyat de végétaux est mis gratuitement à la disposition des Hérandous sur la Plateforme de déchets verts « Les Fontaines ».c



**L'ENQUÊTE
mobilité**
GRANDE RÉGION GRENOBLOISE

**OCT 2019
OCT 2020**

Entre octobre 2019 et octobre 2020, le Syndicat Mixte des Transports en Commun pilotera la réalisation de l'Enquête Mobilité à l'échelle de la grande région grenobloise. L'objectif: tout savoir sur vos déplacements. Parce que vous résidez dans l'une des 359 communes qui composent le périmètre de l'enquête, vous êtes concerné!*



* La grande région grenobloise rassemble Grenoble Alpes Métropole, la communauté d'agglomération du Pays Voironnais et les Communautés de Communes du Trièves, de la Matheysine, de l'Isère, du Grésivaudan, Cœur de Chartreuse, Bièvre Est, Saint-Marcellin Vercors Isère, Massif du Vercors et une partie d'Entre Bièvre et Rhône.



**CONNAÎTRE
VOS HABITUDES**

Pour aller travailler, étudier, faire vos courses, rendre visite à vos proches... vous vous déplacez. À pied, en trottinette, à vélo, en voiture, en bus, en tram ou peut-être autrement. Connaître vos habitudes quotidiennes est essentiel pour définir des aménagements et des services adaptés à vos besoins même si vous ne vous déplacez pas tous les jours.

**7 500
ménages
enquêtés**

**ÊTRE
À VOTRE
ÉCOUTE**



Une sélection aléatoire sera réalisée parmi les 800 000 habitants de la grande région grenobloise pour recueillir vos témoignages:

- Sur les déplacements effectués en semaine, via un entretien en face à face à votre domicile ou téléphonique, de 30 minutes en moyenne
- Sur les déplacements réalisés le week-end, via un entretien téléphonique
- Sur vos opinions concernant les déplacements, via un questionnaire en ligne

**Accueillir
les enquêteurs**

Les enquêteurs qui viendront à votre rencontre sont tous expérimentés et issus d'une carte professionnelle. Pendant toute la durée de l'enquête, ils seront susceptibles d'effectuer des répérages, des relevés d'adresses, de se présenter à votre domicile ou de vous contacter par téléphone. Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.

Vous avez un doute ? Contactez le prestataire en charge de l'enquête: enq.grenoble@olyca.fr

Bourses scolaire et de séjour linguistique

Une bourse scolaire et une subvention pour séjour linguistique sont attribuées par la commune à chaque enfant domicilié sur la commune, jusqu'à l'âge de 18 ans révolus, sur présentation de justificatifs.

Contactez le secrétariat de la Mairie au plus tôt.

Déclaration annuelle de ruches : Du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, **dès la première colonie d'abeilles détenue**.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

Mairie de Saint Jean d'Hérans

Le Village – 38710 Saint Jean d'Hérans . Tél : 04 76 34 98 35 - Fax : 04 76 34 90 09 - Courriel : st-jean-dherans@wanadoo.fr

Bulletin élaboré par la Commission Information de la commune de Saint Jean d'Hérans

IPNS. Crédits photos p.1,2, 5,7 : P. Attané ; p.3: D. Michel ; p.5: L. Choulet ;